Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 030-930043245-20251222-DEL_2025_12_01-DE

Dossier n° : 28202405

Démarche : Appel à projets 2026 - Axes 3 et 5 Activité Physique Adaptée - Commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie du Gard

Organisme : Animation de la Commission des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie des personnes âgées

Ce dossier est **en construction**.

Historique

Déposé le : 12 décembre 25 17:40

Identité du demandeur

Email : contact.epa@escal.asso.fr

SIRET : 93004324500016

SIRET du siège social : 93004324500016

Dénomination : CENTRE SOCIAL ESCAL

Forme juridique : Régie d'une collectivité locale à caractère administratif

Libellé NAF : Action sociale sans hébergement n.c.a.

Code NAF : 88.99B

Date de création : 6 juin 2024

État administratif : en activité

Effectif (ISPF) : Unités non employeuses (pas de salarié au cours de l'année de référence et pas d'effectif au 31/12).

Code effectif : NN

Adresse : CENTRE SOCIAL ESCAL

7 TER RUE DES CEVENNES

30320 MARGUERITTES
FRANCE

Publié le : 24/12/2025 13:51 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/47993

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 030-930043245-20251222-DEL_2025_12_01-DE

Formulaire

Guide pour remplir votre demande
Vous pouvez remplir votre dossier en plusieurs fois. Pour ce faire, cliquez sur "Enregistrer le brouillon". Une fois votre dossier finalisé, cliquez bien sur "Soumettre le dossier" pour nous l'envoyer.

1. Présentation du demandeur

Vous êtes
Une collectivité, une institution, ou un organisme de droit public

Nom de la collectivité, de l'institution, de l'organisme de droit public ou privé
CENTRE SOCIAL ESCAL

Adresse postale du siège social (N° et nom de rue)
7 ter rue des cévennes

Code postal
30320

Commune
MARGUERITTES

Adresse site internet
www.escal.asso.fr

Effectif de l'organisme (en ETP)
23

2. Représentant légal de la structure

Civilité
M.

Nom
NICOLAS

Prénom
Rémi

Fonction
PRESIDENT

Téléphone
04 66 75 28 97

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 030-930043245-20251222-DEL_2025_12_01-DE

3. Coordonnées de la direction responsable de l'action

Civilité
M.

Nom
DUMAS

Prénom
David

Fonction
Directeur

Téléphone
06 23 54 62 54

Email
ddumas@escal.asso.fr

4. Coordonnées du coordonnateur/animateur de l'action

Civilité
Mme

Nom
PESSAN

Prénom
Delphine

Fonction
Responsable de pôle familles/adultes/séniors

Téléphone
06 82 81 31 28

Email
dpessan@escal.asso.fr

5. Liste des pièces administratives obligatoires à joindre au dossier de candidature

Délibération de l'Assemblée délibérante de la collectivité attestée par le contrôle de légalité
- 04.-ANNEXE-STATUTS-EPA-CENTRE-SOCIAL-ESCAL (1).pdf

Relevé d'identité Bancaire (IBAN) à jour
- RIB - EPA Centre Social ESCAL.pdf

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 030-930043245-20251222-DEL_2025_12_01-DE

6. Présentation de l'action

Axes nationaux de la Conférence des financeurs
Axe 5 : le développement d'autres actions collectives de prévention

Intitulé de l'action
EN MOUVEMENT ! : Agir sur sa santé et son bien-être au quotidien

Votre demande concerne-t-elle un soutien financier à l'achat de matériel ou à l'investissement ?
Non

Votre demande est-elle pluriannuelle ?
Non, elle ne concerne que 2026

Eléments de diagnostic ayant conduit à l'action
Depuis 2018, soucieuses de répondre au mieux aux attentes et au bien-être de leurs citoyens, les cinq communes du Territoire (Bezouce, Cabrières, Marguerittes, Saint-Gervasy et Poulx), en appui avec le centre socioculturel ESCAL, se sont engagées à réfléchir ensemble sur la notion du « bien vieillir ». Un nouveau projet intercommunal a donc vu le jour avec une réelle volonté d'Agir Ensemble et de faire AVEC et POUR les Séniors. Les communes de Lédenon et Sernhac ont, par la suite, rejoint l'aventure, créant ainsi un véritable projet de territoire partagé. La démarche globale du projet s'est appuyée sur la création d'un Comité Séniors d'Animation Territoriale. La volonté étant le besoin d'une meilleure coordination de l'action à destination des SÉNIORS, mais aussi d'une réelle envie d'agir ensemble. Ce Comité a pour missions d'identifier les besoins des séniors, de faire remonter les informations, de croiser les actions existantes (pour éviter les doublons), de faciliter la diffusion de l'information, … et ainsi de favoriser la coordination globale des actions sur le territoire. Il s'est enrichi d'un comité technique séniors qui font également remonter leurs besoins et attentes, qui sont au plus près des actions proposées et peuvent mieux les évaluer. Ainsi, il est apparu évident que pour un vieillissement réussi, les séniors doivent continuer à rester actifs et socialement engagés sur leur Territoire, à maintenir un bon fonctionnement physique et mental et à rester autonomes. Notre centre social offre depuis toujours un environnement physique et social permettant à nos ainés d'agir sur leur santé mentale et de rompre l'isolement et la solitude. Avec le soutien de la CFPPA, nous agissons, auprès des 60 ans et +, afin de leur proposer des activités adaptées à leurs besoins. Le Comité des Séniors a souhaité maintenir cette action de promotion de la santé.

Diagnostic

Cette action est
l'expérimentation ou le déploiement d'un programme que vous avez conçu.

Merci de joindre tout document attestant de la validité de l'action.

Publié le : 24/12/2025 13:51 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/47993

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 030-930043245-20251222-DEL_2025_12_01-DE

Objectifs de l'action

- Participer à la préservation de l'autonomie et prévenir le vieil[illegible]

- Favoriser l'épanouissement et le bien-être

- Stimuler les capacités des personnes

- Améliorer la santé mentale et cognitive

- Rompre l'isolement et conforter le lien social

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 030-930043245-20251222-DEL_2025_12_01-DE

Modalités d'intervention

Notre action s'articulera autour de plusieurs axes :

1. LES ATELIERS DE PREVENTION

Les thématiques des ateliers de prévention globale sont coconstruites avec le comité des séniors. Ces ateliers revêtent plusieurs champs d'intervention et ils sont mensuels à raison de 2h par atelier. Ils ont pour objectifs d'être informé, d'être conseillé et de répondre à diverses question. Les thématiques retenues portent sur la sécurité à son domicile, le cadre juridique (sollicitations commerciales, démarchages, garanties, droits des consommateurs, arnaques), le jardinage, la nutrition, comment booster son immunité, gérer sa pharmacie, etc... D'autres thématiques pourront être abordées durant l'année en fonction des attentes exprimées. Ils pourront également prendre la forme de conférences en ligne par l'intermédiaire de HAPPY VISIO.

2. LES ATELIERS SANTE

- L'atelier Mémoire : Cet atelier se déroule en 2 cycles de 8 séances hebdomadaires d'une heure trente et permet au travers d'exercices et jeux ludiques de stimuler les différentes formes de mémoire : mémoire ancienne, immédiate, visuelle auditive, logique et l'imagination. Les exercices solliciteront l'ensemble des fonctions du cerveau, mobiliseront l'attention, l'observation et la concentration.

- L'atelier Equilibre : Cet atelier se déroule en 2 cycles de 8 séances hebdomadaires d'une heure au travers d'exercices et jeux ludiques afin de prévenir les chutes et leurs conséquences, entretenir les gestes et postures du quotidien et favoriser l'autonomie des personnes.

- L'atelier Parenthèse ressource : Cet atelier se déroule mensuellement sur 1 cycle de 8 séances d'une heure trente au travers d'exercices de relaxation, respiration et automassages, dans une ambiance bienveillante, respectueuse, sécuritaire, propice à un moment de découverte, d'échanges et de partage

- Le Blabla Café mensuel : Ce groupe de parole libre a une vocation thérapeutique et philosophique. Il permet de lâcher ses émotions dans un environnement d'écoute active et attentive. Il permet de travailler également sa réflexion. Diverses thématiques seront ainsi abordées en fonction d'un calendrier défini avec les séniors.

- On Bouge ! : Il s'agit de pratiquer une petite activité physique adaptée autour de la marche, de jeux ou d'exercices physiques adaptés. Cet atelier travaille l'équilibre, la coordination, le souffle et le rythme cardiaque. Il aura lieu durant les temps de vacances scolaires, en dehors des activités sportives proposées par les associations adhérentes de l'ESCAL.

- Le dépistage ICOPE : En lien avec la CPTS ReGards, nous allons donc continué de soutenir ce programme pour prévenir la dépendance en proposant des entretiens d'évaluation à raison d'une session par trimestre. Si une fragilité est repérée, une évaluation approfondie sera réalisée et un suivi personnalisé sera mis en place par un professionnel de santé. L'accompagnement proposé permettra à la personne de s'impliquer activement dans le renforcement ou la préservation de ses capacités.

- L'entretien de prévention CARSAT CAP PREVENTION SENIORS : L'entretien doit permettre d'établir un diagnostic partagé avec le retraité, en vue d'identifier des

Publié le : 24/12/2025 13:51 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/47993

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 030-930043245-20251222-DEL_2025_12_01-DE

indicateurs précurseurs de la fragilité ou biomarqueurs, en lien avec le programme [illegible] aux droits, aux soins et à la prévention. 5 entretiens approfond[illegible]is sont prévus sur l'année.

3. L'ACCES AUX DROITS ET AUX SOINS

Nous souhaitons présenter les services du centre d'examens de santé de l'assurance maladie. En effet, leur mission est d'intervenir auprès des personnes éloignées du système de santé et d'agir en complémentarité avec les médecins et les acteurs locaux. Il s'agira, après une information collective, de proposer l'examen gratuit de prévention en santé, l'entretien individuel de prévention afin d'adopter des comportements favorables à une meilleure santé. Nous les solliciterons également dans le cadre des ateliers d'éducation en santé. Nous ferons, en outre la promotion des ateliers de dépistage santé féminin organisés sur le territoire (dépistages cancer colorectal, frottis et mammographie). Nous accompagnerons également les séniors dans l'utilisation de l'outil numérique dans l'accès aux droits et aux soins (carte vitale, CSS, téléchargement de résultats ou comptes-rendus médicaux, prise de RDV, etc...). Par ailleurs en lien avec la CPTS ReGARDS et la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Bezouce, nous proposerons des dépistages (santé visuelle, auditives) et des informations sur les aides techniques.

4. L'HABITAT ET LE CADRE DE VIE

Cet axe sensibilisera les seniors du territoire sur la question du maintien au domicile dans des conditions optimales de sécurité et de bien-être par l'adaptation du logement aux besoins des seniors.

Les bénéficiaires sont-ils impliqués dans la construction de l'action ? Si oui, comment ?
La démarche globale de notre projet s'appuie sur le comité d'animation territoriale séniors (instance de pilotage avec les communes) et le comité technique séniors (habitants séniors du territoire). Il s'agira de créer un environnement où chaque individu se sentira valorisé, respecté et soutenu, en créant des espaces sûrs et accueillants pour tous, en favorisant le dialogue et la communication ouverte, en encourageant la participation des membres de tous horizons, en soutenant les initiatives locales et en renforçant les liens communautaires. Impliquer les habitants dans le processus décisionnel peut accroître la légitimité des projets et ainsi, faciliter leur acceptation et mise en œuvre. Une démarche d'éducation pour la santé ne consiste pas seulement à informer et communiquer pour modifier les comportements. C'est un acte d'accompagnement afin que les personnes âgées puissent être autonomes dans leurs choix et habitudes de vie.

Nombre de programmes APA prévus
4

Nombres de séances prévues par programme d'APA
20 ateliers de prévention - 42 séances d'ateliers santé - -

Durée de chaque séance
1h30 pour les ateliers santé - 2h pour les ateliers de prévention

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 030-930043245-20251222-DEL_2025_12_01-DE

Périodicité des séances
hebdomadaire ou mensuelle

Combien de personnes participeront à chaque séance ?
12 personnes pour chaque cycle d'ateliers santé

25 personnes maximum pour les autres ateliers

Le programme inclut-il des exercices à réaliser en autonomie en dehors des séances ?
Oui

Quels outils ou batterie de test utilisez-vous pour réaliser le bilan de début et de fin de programme ?
Recueil de la parole des usagers

Comité d'animation territoriale séniors et comité technique séniors

Quel suivi des bénéficiaires est prévu pendant le programme et à l'issue du programme ?
Le suivi des bénéficiaires repose sur une évaluation continue et un accompagnement personnalisé afin d'évaluer les progrès et ajuster les actions. Un suivi sur 6 mois pour l'outil ICOPE. Le suivi des ateliers collectifs se fera par l'intermédiaire des feuilles de présence et d'un questionnaire du recueil de la parole à chaud. Des comités trimestriels seront également mis en place, l'objectif étant une pérennisation du projet.

7. Le public cible

Nombre total de bénéficiaires de l'action
Environ 400

Le public de votre action
Habitant en Habitat Inclusif, Résidant à leur domicile (hors Habitat inclusif), Proches aidants dans le cadre d'une action avec leur aidé

Ces bénéficiaires sont :
GIR 5-6 (autonomes)

Tranches d'âge
60 à 69 ans, 70 à 79 ans, 80 à 89 ans, plus de 90 ans

Quels sont vos critères pour accepter ou refuser que des personnes participent à l'action ?
NEANT

Votre action cible les personnes :
pré-fragiles à fragiles, ayant suivi une rééducation après une chute, atteintes d'une affection de longue durée ou d'une maladie chronique, sédentaires, qui ne pratiquent pas ou plus d'activités physiques de manière régulière, autres problématiques de santé

Votre action cible les personnes :
isolées socialement, aux moments clefs du parcours de vie (retraite, veuvage, déménagement, situation de proche aidant…), vulnérables ou en situation de précarité

Publié le : 24/12/2025 13:51 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/47993

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 030-930043245-20251222-DEL_2025_12_01-DE

8. Territoire(s) de réalisation de l'action

Commune(s) de réalisation de l'action
MARGUERITTES, BEZOUCE, CABRIERES, LEDENON, POULX, SERNHAC, SAINT-GERVASY

Quelle(s) UTASI (Unité Territoriale d'Action Sociale et d'Insertion) est (sont) ciblée(s) par votre action ?
Camargue Vidourle

Cartographie des communes du Gard par UTASI

Quel(s) sont le ou les bassins de vie concerné(s) par votre action ?
Nîmes

Cartographie et liste des bassins de vie du Gard (Source : INSEE)

Votre action a-t-elle lieu sur un ou des territoire(s) fragile(s) ?
Oui, une partie des territoires ciblés sont fragiles

Votre action intégrera t-elle une démarche d'aller-vers ?
Oui

Si oui, merci de préciser la démarche.
Notre démarche consistera en une approche proactive pour atteindre les personnes les plus isolées ou qui n'ont pas forcément accès à l'information. Nous allons collaboré avec des organismes ou associations locales afin d'organiser des campagnes d'information et de sensibilisation sur les services proposés et l'importance de la santé préventive.

Le transport des bénéficiaires est-il envisagé ?
Oui

Si oui, précisez.
Nous disposons d'une navette des séniors conduite par des bénévoles séniors

Le lieu de réalisation est-il accessible au public ciblé ? Merci de préciser
oui

L'action implique-t-elle la participation de plusieurs opérateurs ?
Non

Vous trouverez ici le modèle de convention utilisé par la CFPPA dans le cadre des concours financiers alloués aux actions de prévention.

9. Les moyens pour l'action

Moyens humains internes à la structure directement affectés au projet
1 responsable de pôle familles-adultes-séniors (0.25 ETP)

1 animatrice familles-adultes-séniors (0.20 ETP)

Le ou les intervenants sont :
autre professionnel de santé, enseignant en Activité Physique Adaptée

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 030-930043245-20251222-DEL_2025_12_01-DE

Moyens humains indirectement affectés à l'action (personnel administratif, de direction)
1 chargé de développement social pour les inscriptions et réservations et le suivi administratif (0.10 ETP)

1 conseillère numérique pour l'accompagnement aux outils numériques (0.10 ETP)

Moyens humains externes à la structure
1 animateur en activité physique adapté

Autres animateurs ou prestataires en fonction des ateliers

Avez-vous prévu de faire appel à un prestataire extérieur pour réaliser l'évaluation de votre action ? Si oui, quel est-il ?
NEANT

Avez-vous prévu de vous faire accompagner par un autre organisme ? Sur quel sujet ?
NEANT

Moyens matériels
Les locaux du siège social :

- 1 salle d'Activités disposant d'une chambre froide économique et répondant aux normes HACCP, d'un four avec plaque à induction, d'un vidéoprojecteur HD avec un écran de projection motorisé, d'un congélateur et un lave-vaisselle professionnel, 20 tables et 100 chaises

- 1 salle Atlantide disposant d'un vidéoprojecteur HD avec écran de projection motorisé, une sonorisation, 20 tables et 150 chaises

- Le matériel pédagogique du centre social

- Véhicules : 3 minibus 9 places, véhicule de service Kangoo

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 030-930043245-20251222-DEL_2025_12_01-DE

Moyens de communication réalisés/utilisés (réseaux sociaux, presse, TV, radio...)
La valorisation et la communication de l'action se fera par plusieurs supports :

- Supports de communication de l'ESCAL : L'Escal Info, plaquettes, flyers, Facebook, site internet, ...

- Support de communications des communes partenaires : Magazine Municipal, panneau lumineux, site internet...

- Presse locale : Midi Libre, la Gazette

- Portail "pour bien vieillir"

- Les réseaux d'ainés : Clubs, maison en partage, foyer résidence, agences de service à la personne...

- Les supports de communication de nos partenaires

Partenariats prévus ou engagés
autres acteurs hors champ du soin, Service Territorialisé de l'Autonomie, CPTS, MSP, autres acteurs du soin

Si autres acteurs du soin, ou autres acteurs hors champ du soin, précisez :
Les villages de Bezouce, Cabrières, Lédenon, Marguerittes, Poulx, Saint-Gervasy et Sernhac et leurs CCAS

Le Conseil Départemental du Gard (UTASI Camargue Vidourle) ;

La CPTS ReGards

Le DAC 30

La CPAM

Les mutuelles

Le CODES 30

La Maison de Santé de Bezouce

Les agences de service à la personne

Les divers intervenants en fonction des thématiques

Les clubs d'ainés du Territoire

Le réseau des aidants

L'action sociale de la MSA Languedoc

L'action sociale de l'AGIRC-ARRCO

La CARSAT L.R.

Publié le : 24/12/2025 13:51 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/47993

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 030-930043245-20251222-DEL_2025_12_01-DE

Votre projet prévoit :
de promouvoir l'utilisation d'I-COPE Monitor, de s'inscrire dans le cadre de la CPTS ReGards, de s'inscrire dans le cadre du RDV Prévention de l'Assurance Maladie, de s'inscrire dans le cadre de l'étape 4 du dispositif I-COPE

Si autre, précisez :
NEANT

Le projet prévoit-il d'orienter les participants, à l'issue du programme et lorsque c'est possible, vers des activités physiques et sportives encadrées, des activités sport santé ou des activités non supervisées ?
En fonction des besoins repérés et/ou identifiés, une orientation vers des organismes partenaires ou locaux pourra être envisagée, notamment la CPTS ReGards, la CPAM, le CCAS, les assistantes sociales de secteur…

Date de mise en oeuvre prévue (début)
01 janvier 2026

Durée prévue
12

10. Evaluation de l'action

Indicateurs d'évaluation (année 1 dans le cadre d'une action pluriannuelle)
Nombre de participants

Engagement des participants

Satisfaction des participants

Qualité des échanges

Impact social

Impact physique et mental

Respect et atteintes des objectifs

Indicateurs CNSA obligatoires

Méthodologie d'évaluation du projet
Collecte de données via le recueil de la parole

Analyse des données recueillies

Bilan lors des comités

Rapport d'activités annuels

Publié le : 24/12/2025 13:51 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/47993

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 030-930043245-20251222-DEL_2025_12_01-DE

Résultats attendus
Amélioration de l'espérance et qualité de vie

Une plus grande autonomie

Amélioration de la santé physique et mentale

Promotion de la santé et de l'accès aux soins

Promotion d'un mode de vie plus sain

Renforcement de liens sociaux

11. Budget prévisionnel de l'action

Ce budget doit être établi en prenant en compte l'ensemble des coûts directs et indirects et l'ensemble des ressources affectées à l'action
Peuvent être inclues les dépenses liées à la préparation, à la coordination et à l'évaluation.

Quel est le coût de l'intervention directe auprès du public (séances) ?
3 000

Quel est le coût de la préparation, la coordination, et l'évaluation de l'action ?
30 825

Coût total de l'action (en euros)
38 899

Montant de la subvention sollicitée par la structure demandeuse (en euros)
13 000

12. Co-financements et devis

Quels sont les autres financeurs de l'action ?
Ressources propres

CARSAT CAP PREVENTION SENIORS (5 entretiens de prévention)

Un co-financement de Cap Prévention Séniors est-il prévu ?
Oui

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 030-930043245-20251222-DEL_2025_12_01-DE

Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ? (montant demandé à chaque bénéficiaire) ?

Les ateliers SANTE que sont Mémoire, Equilibre et Parenthèse Ressources sont payants. Le tarif modulé dépend du lieu de résidence et du quotient familial. Le montant demandé correspond au tarif pour un cycle de 8 séances.

Marguerittois : Bas/ 27 euros; Moyen/ 30 euros; Moyens+/ 33 euros; Haut/ 35 euros

Extérieurs : Bas/ 37 euros, Moyen/ 39 euros; Moyens+/ 41 euros; Haut/ 43 euros

Les autres activités proposées sont GRATUITES.

Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet

Bénévoles séniors pour la conduite de la navette

Devis

- Conventions 2026.zip

Attestation sur l'honneur

- Modèle attestation sur l'honneur - En mouvement !.pdf

Autres pièces justificatives pour accompagner le dossier

- Budget en mouvement 2026.pdf

Commentaires additionnels pour appuyer la demande

Non communiqué

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 030-930043245-20251222-DEL_2025_12_01-DE

Information Protection des données à caractère personnel

L'ensemble des données demandées sont nécessaires à l'instruction de votre demande. Les données à caractère personnel collectées à l'occasion de la présente procédure d'appel à projets (nom, prénom de la personne en charge du dossier pour l'association, courriel, téléphone, fonction) font l'objet d'un traitement informatique ayant pour finalité(s) :
• l'instruction des dossiers soumis via le téléservice,
• la notification des décisions de refus ou d'attribution de subvention
• le paiement des subventions.

Ce traitement est fondé sur l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique (articles R.233-1 et suivants du code de l'action sociale et des familles). Sous la responsabilité du président du conseil départemental, ces données sont destinées aux services ou organismes suivants :
- en interne : les instructeurs de la direction de l'autonomie, les administrateurs de la direction d'appui de la DAGADS, la direction des affaires juridiques, de l'achat, et de la questure, la commission permanente, la paierie départementale.
- en externe : les partenaires membres de la conférence des financeurs pour avis, via un identifiant et un mot de passe sur "demarches-simplifiees".
Pour exercer vos droits Informatique et Libertés, notamment votre droit d'accès aux données personnelles qui vous concernent, ou pour toute information sur ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO) en écrivant à norbert.camilleri@gard.fr.
Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Messagerie

Email automatique, 12 décembre 25 17:40

[Votre dossier nº 28202405 a bien été déposé (Appel à projets 2026 - Axes 3 et 5 Activité Physique...] Bonjour, Votre dossier nº 28202405 a bien été déposé. Si besoin est, vous pouvez encore y apporter des modifications. Bonne journée, Animation de la Commission des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie des personnes âgées

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 030-930043245-20251222-DEL_2025_12_01-DE

Dossier n° : 27933625

Démarche : Appel à projets 2026 - Axes 3 et 5 Activité Physique Adaptée - Commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie du Gard

Organisme : Animation de la Commission des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie des personnes âgées

Ce dossier est **en construction**.

Historique

Déposé le : 12 décembre 25 18:20

Identité du demandeur

Email : contact.epa@escal.asso.fr

SIRET : 93004324500016

SIRET du siège social : 93004324500016

Dénomination : CENTRE SOCIAL ESCAL

Forme juridique : Régie d'une collectivité locale à caractère administratif

Libellé NAF : Action sociale sans hébergement n.c.a.

Code NAF : 88.99B

Date de création : 6 juin 2024

État administratif : en activité

Effectif (ISPF) : Unités non employeuses (pas de salarié au cours de l'année de référence et pas d'effectif au 31/12).

Code effectif : NN

Adresse : CENTRE SOCIAL ESCAL

7 TER RUE DES CEVENNES

30320 MARGUERITTES
FRANCE

Publié le : 24/12/2025 13:51 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/47993

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 030-930043245-20251222-DEL_2025_12_01-DE

Formulaire

Guide pour remplir votre demande
Vous pouvez remplir votre dossier en plusieurs fois. Pour ce faire, cliquez sur "Enregistrer le brouillon". Une fois votre dossier finalisé, cliquez bien sur "Soumettre le dossier" pour nous l'envoyer.

1. Présentation du demandeur

Vous êtes
Une collectivité, une institution, ou un organisme de droit public

Nom de la collectivité, de l'institution, de l'organisme de droit public ou privé
CENTRE SOCIAL ESCAL

Adresse postale du siège social (N° et nom de rue)
7 ter rue des cévennes

Code postal
30320

Commune
MARGUERITTES

Adresse site internet
www.escal.asso.fr

Effectif de l'organisme (en ETP)
23

2. Représentant légal de la structure

Civilité
M.

Nom
NICOLAS

Prénom
Rémi

Fonction
PRESIDENT

Téléphone
04 66 75 28 97

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 030-930043245-20251222-DEL_2025_12_01-DE

3. Coordonnées de la direction responsable de l'action

Civilité
M.

Nom
DUMAS

Prénom
David

Fonction
Directeur

Téléphone
06 23 54 62 54

Email
ddumas@escal.asso.fr

4. Coordonnées du coordonnateur/animateur de l'action

Civilité
Mme

Nom
PESSAN

Prénom
Delphine

Fonction
Responsable de pôle familles/adultes/séniors

Téléphone
06 82 81 31 28

Email
dpessan@escal.asso.fr

5. Liste des pièces administratives obligatoires à joindre au dossier de candidature

Délibération de l'Assemblée délibérante de la collectivité attestée par le contrôle de légalité
- 04.-ANNEXE-STATUTS-EPA-CENTRE-SOCIAL-ESCAL (1).pdf

Relevé d'identité Bancaire (IBAN) à jour
- RIB - EPA Centre Social ESCAL.pdf

Publié le : 24/12/2025 13:51 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/47993

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 030-930043245-20251222-DEL_2025_12_01-DE

6. Présentation de l'action

Axes nationaux de la Conférence des financeurs

Axe 5 : le développement d’autres actions collectives de prévention

Intitulé de l'action

DE CLIC EN CLIC - Encourager la culture numérique et en simplifier l'accès

Votre demande concerne-t-elle un soutien financier à l'achat de matériel ou à l'investissement ?

Non

Votre demande est-elle pluriannuelle ?

Oui, pour deux ans (2026-2027)

Publié le : 24/12/2025 13:51 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/47993

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 030-930043245-20251222-DEL_2025_12_01-DE

Eléments de diagnostic ayant conduit à l'action

La population du bassin de vie Garrigues se répartit de manière relativement équilibrée sur les différentes tranches d'âges. Cependant, on note une augmentation des seniors. Les plus de 60 ans et 75 ans sont proportionnellement plus nombreux sur les communes de Marguerittes (33%), Poulx (28%) et Bezouce (30%). À l'inverse, Sernhac(22%), Lédenon (14%) et Saint-Gervasy (22%) se placent en deçà. Le taux de personnes âgées dans le Gard représente 30% alors qu'il est de 26% au niveau national.

A l'initiative de bénévoles séniors, les ateliers Multimédia existent depuis plus de 20 ans. Déjà, le sentiment de fracture numérique était présent ainsi que la rapidité de changement d'utilisation des outils numériques (ordinateur, téléphone…). Depuis, les bénévoles ont dû céder leur place de formateur à des professionnels du numérique, car leurs capacités et compétences dans ce domaine étaient révolues. Ils sont devenus eux-mêmes

apprenants.

Nous avons constaté un stress très prégnant chez les ainés de notre territoire, d'autant plus, depuis le confinement où l'usage du numérique était devenu un indispensable du quotidien. Nous nous reconnaissons dans toutes les données ou études observées à ce sujet concernant la mobilisation des compétences et la confiance en soi. Depuis que les démarches administratives se font désormais en ligne, certains ainés ont renoncé à leurs droits pour cause d'incapacités numériques.

Pour répondre efficacement à leurs besoins et attentes, il était crucial d'évaluer leur niveau de compétence numérique à l'aide d'un questionnaire. Cette étape a permis de déterminer leur familiarité avec des outils tels que les smartphones, les tablettes ou les ordinateurs. Ensuite, il était important d'identifier les intérêts et besoins spécifiques des séniors, qu'il s'agisse de rester en contact avec leurs proches, de gérer leurs démarches

administratives en ligne, ou de s'adonner à des loisirs numériques.

Les barrières technologiques constituent un autre élément clé du diagnostic. Il s'agissait de comprendre les obstacles potentiels, comme la peur de la technologie, des problèmes de vision ou de dextérité, qui pourraient entraver l'apprentissage. Par ailleurs, l'accès aux équipements était essentiel : il convenait de vérifier si les participants disposaient des appareils nécessaires et d'une connexion internet adéquate.

Il était également important de déterminer les préférences d'apprentissage des séniors, qu'ils préfèrent des sessions en groupe, des tutoriels individuels, ou des supports écrits et visuels. Enfin, la disponibilité et la logistique devaient être prises en compte pour organiser des ateliers accessibles et pratiques.

Tous ces éléments ont permis, depuis maintenant 2020, de reconcevoir des ateliers numériques adaptés et engageants pour les séniors. Notre démarche est bien de lutter contre cette fracture et de favoriser l'inclusion numérique pour tous.

Par ailleurs, Nous avons constaté que sur notre territoire, 40 % des séniors peinent à utiliser les outils numériques pour effectuer leurs démarches en ligne, et 25 % vivent seuls, avec un risque accru d'isolement. De ce fait, nous menons déjà une permanence d'accès aux droits et aux démarches en ligne à Bezouce. Cependant, pour que le numérique soit accessible à tous, nous avons mené une démarche de réflexion avec les autres communes du bassin de vie Garrigues. En effet, en 2024, nous avions déjà mené, sur la commune de

Publié le : 24/12/2025 13:51 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/47993

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 030-930043245-20251222-DEL_2025_12_01-DE

Remoulins, des ateliers numériques séniors en partenariat avec l'association Langlet Accompagnement. Nous souhaiterions, aujourd'hui, poursuivre notre action et mettre en place, dans une démarche " d'aller vers", des points numériques accessibles, et former des ambassadeurs numériques bénévoles, qu'ils soient des citoyens séniors ou agents municipaux. Notre objectif est de réduire les renoncements aux droits pour cause numérique et de créer un maillage territorial durable.

La démarche globale de notre projet s'appuie sur le comité d'animation territoriale séniors (instance de pilotage avec les communes) et le comité technique séniors (habitants séniors du territoire) que nous avons créé, dès 2018, dans une volonté d'agir ensemble et de faire AVEC et POUR les séniors.

Diagnostic
- Questionnaire MMA .pdf

Cette action est
l'expérimentation ou le déploiement d'un programme que vous avez conçu.

Merci de joindre tout document attestant de la validité de l'action.

Objectifs de l'action
Lutter contre la fracture numérique et l'illectronisme

Renforcer le lien social et lutter contre l'isolement

Former aux nouvelles technologies

Faciliter l'accès aux droits

Stimuler les capacités cognitives

Impulser et maintenir une dynamique locale de territoire

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 030-930043245-20251222-DEL_2025_12_01-DE

Modalités d'intervention

Le projet « de clic en clic » propose une réponse globale, ludique et [illegible] qu'aucun sénior ne reste déconnecté – ni du numérique, ni des autres. Il s'agira de mener des ateliers collectifs numériques adaptés en groupe de modules socles d'apprentissage à l'autonomie numérique en les coconstruisant avec les séniors en fonction de leurs besoins et attentes. A ces ateliers, pourront s'ajouter des stages. Une autre partie de cette action sera de stimuler les capacités cognitives, en mode ludique et intergénérationnel (Geek Académie) pour faire découvrir une autre palette de l'utilisation du numérique via des jeux, applications utiles ou visites virtuelles. Nous accompagnerons aussi, les séniors vers notre Plateforme d'accès aux droits et aux démarches en ligne « L'ESCALe des Habitants ». D'autre part, ce projet aura également pour finalité de créer des points numériques accessibles dans les communes adhérentes au projet, dans une démarche « d'aller vers » et de former des ambassadeurs numériques.

Notre projet se décline en 4 phases :

1. ATELIERS NUMERIQUES

Il s'agira de mener des ateliers en groupe de modules socles d'apprentissage à l'autonomie numérique en les coconstruisant avec les séniors en fonction de leurs besoins et attentes. L'apprentissage se déroule sur l'année sous forme de modules d'une durée d'1h30. Les apprenants seront répartis en 4 groupes (Débutants sur smartphone et tablette, Débutants, Intermédiaire et Avancés sur ordinateur). Les groupes seront composés d'une douzaine maximum de personnes pour faciliter les apprentissages et pour leur permettre de s'entraider. La première séance pose généralement les éléments de diagnostic et besoins via un questionnaire oral de recueil des attentes. S'ensuit une discussion pour coconstruire les séances. En fonction de l'avancée des participants, celles-ci peuvent être réajustées ; une évaluation orale étant opérée à chaque fin de séance. Enfin, une évaluation générale est effectuée sous la forme d'un questionnaire. Les ateliers seront menés par notre Conseillère Numérique.

2. LA GEEK ACADEMIE

Nous souhaitons créer un impact positif auprès des séniors, en termes de bien-être, de plaisir, de motivation générale, de moral, d'estime de soi, de création de lien social, à travers une approche numérique, ludique et intergénérationnelle, appliquée aux animations : La Geek Académie.

Il s'agira d'organiser et animer des ateliers ludiques autour de Serious Game (jeux sportifs sur Wii, jeux de mémoire sur tablette, découverte de la visioconférence avec ses proches, les visites culturelles virtuelles, la vidéo, les réseaux sociaux, applications utiles, etc…). Nous ferons découvrir des applications faciles comme nous avons pu, déjà le faire, depuis 2024. Certains ateliers, notamment pour les jeux vidéo et l'utilisation des réseaux, pourront être animés par des jeunes, avec le soutien de la conseillère numérique de l'ESCAL, afin de développer du lien social et intergénérationnel. Nous avons déjà vu les effets positifs des jeux sportifs sur la Wii, notamment « Just Dance » que nous utilisons dans le cadre de notre action santé « On Bouge ! ». Par ailleurs, nous avons un partenariat avec CULTURMOOV' pour l'accès aux conférences et visites virtuelles en ligne. Nous souhaitons y ajouter les conférences HAPPY VISIO en lien avec la culture et la santé.

3. ACCES AUX DROITS ET AUX DEMARCHES EN LIGNE

Nous accompagnerons individuellement les séniors dans leur accès aux actes courants de

Publié le : 24/12/2025 13:51 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/47993

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 030-930043245-20251222-DEL_2025_12_01-DE

la vie quotidienne et effectuerons avec eux toutes les démarches en ligne, via notre plateforme « L'ESCALe des habitants » - Accès aux droits. C'est une plateforme de services, d'informations et de constructions de projets, gratuite et libre d'accès, qui assure un appui de proximité aux habitants. Elle est ouverte 47 heures par semaine à Marguerittes. Elle est déclinée à la mairie de Bezouce le mardi matin dans une démarche « d'Aller vers ».

4. DEMARCHES D'ALLERS VERS

Nous souhaiterions créer des points numériques accessibles et former des ambassadeurs numériques bénévoles. Ce seront des citoyens locaux. Cette démarche repose sur le lien social, la proximité et la confiance. Un réseau d'ambassadeurs se mettra alors en œuvre pour la pérennité du projet. L'objectif est aussi de permettre aux séniors non mobiles et les plus isolés de s'adapter aux nouvelles technologies et de trouver un point d'appui dans leurs démarches. Dans un premier temps, la réalisation concernera l'accès aux droits puis dans un second temps, des temps ludiques d'apprentissage. Nous disposons déjà de 12 tablettes.

Les bénéficiaires sont-ils impliqués dans la construction de l'action ? Si oui, comment ?
La démarche globale de notre projet s'appuie sur le comité d'animation territoriale séniors (instance de pilotage avec les communes) et le comité technique séniors (habitants séniors du territoire) que nous avons créé, dès 2018, dans une volonté d'agir ensemble et de faire AVEC et POUR les séniors.

Il s'agira de créer un environnement où chaque individu se sentira valorisé, respecté et soutenu, en créant des espaces sûrs et accueillants pour tous, en favorisant le dialogue et la communication ouverte, en encourageant la participation des membres de tous horizons, en soutenant les initiatives locales et en renforçant les liens communautaires. Les habitants connaissent mieux que quiconque leurs besoins. Les habitants peuvent offrir des perspectives nouvelles et des idées innovantes. Impliquer les habitants dans le processus décisionnel peut accroître la légitimité des projets et ainsi, faciliter leur acceptation et mise en œuvre.

Nombre de programmes APA prévus
4

Nombres de séances prévues par programme d'APA
100

Durée de chaque séance
1h30 pour les ateliers collectifs - 1h pour les démarches en ligne et d'accès aux droits -

Périodicité des séances
hebdomadaire

Combien de personnes participeront à chaque séance ?
12 pour les ateliers collectifs numériques

24 pour les ateliers ludiques

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 030-930043245-20251222-DEL_2025_12_01-DE

Le programme inclut-il des exercices à réaliser en autonomie en dehors des séances ?
Oui

Quels outils ou batterie de test utilisez-vous pour réaliser le bilan de début et de fin de programme ?
Questionnaire

Recueil de la parole des usagers

Comité technique séniors

Formation des ambassadeurs

Quel suivi des bénéficiaires est prévu pendant le programme et à l'issue du programme ?
Pour les ateliers numériques collectifs, La première séance pose généralement les éléments de diagnostic et besoins via un questionnaire oral de recueil des attentes. S'ensuit une discussion pour coconstruire les séances. En fonction de l'avancée des participants, celles-ci peuvent être réajustées ; une évaluation orale étant opérée à chaque fin de séance. Enfin, une évaluation générale est effectuée sous la forme d'un questionnaire.

Pour les démarches en ligne et d'accès aux droits, nous veillerons à l'évolution de l'autonomie des personnes.

7. Le public cible

Nombre total de bénéficiaires de l'action
48 pour les ateliers numériques - 100 pour les ateliers ludiques - 300 pour les autres activités

Le public de votre action
Habitant en Habitat Inclusif, Résidant à leur domicile (hors Habitat inclusif)

Ces bénéficiaires sont :
GIR 5-6 (autonomes)

Tranches d'âge
60 à 69 ans, 70 à 79 ans, 80 à 89 ans, plus de 90 ans

Quels sont vos critères pour accepter ou refuser que des personnes participent à l'action ?
NEANT

Votre action cible les personnes :
pré-fragiles à fragiles

Votre action cible les personnes :
isolées socialement, aux moments clefs du parcours de vie (retraite, veuvage, déménagement, situation de proche aidant…), vulnérables ou en situation de précarité, autres problématiques sociales

Publié le : 24/12/2025 13:51 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/47993

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 030-930043245-20251222-DEL_2025_12_01-DE

8. Territoire(s) de réalisation de l'action

Commune(s) de réalisation de l'action
MARGUERITTES, BEZOUCE, CABRIERES, LEDENON, POULX, SERNHAC, SAINT-GERVASY

Quelle(s) UTASI (Unité Territoriale d'Action Sociale et d'Insertion) est (sont) ciblée(s) par votre action ?
Camargue Vidourle

Cartographie des communes du Gard par UTASI

Quel(s) sont le ou les bassins de vie concerné(s) par votre action ?
Nîmes

Cartographie et liste des bassins de vie du Gard (Source : INSEE)

Votre action a-t-elle lieu sur un ou des territoire(s) fragile(s) ?
Oui, une partie des territoires ciblés sont fragiles

Votre action intégrera t-elle une démarche d'aller-vers ?
Oui

Si oui, merci de préciser la démarche.
Permanence hebdomadaire à la mairie de Bezouce

Création de points numériques avec ambassadeurs dans les communes adhérentes au projet

Le transport des bénéficiaires est-il envisagé ?
Oui

Si oui, précisez.
Nous disposons d'une navette des séniors conduite par des bénévoles séniors

Le lieu de réalisation est-il accessible au public ciblé ? Merci de préciser
oui

L'action implique-t-elle la participation de plusieurs opérateurs ?
Non

Vous trouverez ici le modèle de convention utilisé par la CFPPA dans le cadre des concours financiers alloués aux actions de prévention.

9. Les moyens pour l'action

Moyens humains internes à la structure directement affectés au projet
1 coordinatrice du projet (0.15 ETP)

1 conseillère numérique (0.70 ETP)

Le ou les intervenants sont :
autre professionnel de santé

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 030-930043245-20251222-DEL_2025_12_01-DE

Y a-t-il un enseignant en activité physique adaptée dans la structure qui anime les programmes ?
Non

Formations et expériences de ou des intervenant(s)
Coordinatrice : D.E.A. de psychologie sociale

Conseillère numérique : Diplôme d'infographie print et web et formation CCP1 conseiller numérique

Chargé de développement : Master en création de jeunes entreprises innovantes, management de projets innovants

Moyens humains indirectement affectés à l'action (personnel administratif, de direction)
1 chargé de développement social pour les inscriptions et réservations de créneaux, pour le suivi administratif (0.10 ETP)

Moyens humains externes à la structure
Bénévoles ambassadeurs des communes adhérentes au projet

Avez-vous prévu de faire appel à un prestataire extérieur pour réaliser l'évaluation de votre action ? Si oui, quel est-il ?
NEANT

Avez-vous prévu de vous faire accompagner par un autre organisme ? Sur quel sujet ?
NEANT

Moyens matériels
Les locaux du siège social :

- 1 salle d'accueil équipés de 12 ordinateurs en accès libre

- 1 espace multimédia équipé de 4 ordinateurs, de 4 tables et 12 chaises

- 1 salle rouge "Arènes" de réunion équipée d'une table et de 12 chaises, une TV équipée d'un système de vidéo communication

- 1 salle d'activités équipés de 100 chaises et 20 tables avec vidéos projecteur et sonorisation

Le matériel pédagogique du centre social

Les équipements informatiques et multimédia du centre social : 12 tablettes tactiles, appareils photos, caméra, WII, jeux, vidéoprojecteur, écran portable...

Les salles communales ou bibliothèque des communes adhérentes au projet

1 minibus 9 places

1 kangoo

Publié le : 24/12/2025 13:51 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/47993

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 030-930043245-20251222-DEL_2025_12_01-DE

Moyens de communication réalisés/utilisés (réseaux sociaux, presse, TV, radio...)
La valorisation et la communication de l'action se fera par plusieurs moyens :

- Supports de communication de l'ESCAL : L'Escal Info, plaquettes, flyers, Facebook, site internet, ...

- Support de communications des communes partenaires : Magazine Municipal, panneau lumineux, site internet ...

- Presse locale : Midi Libre, la Gazette.

- Les agences de service à la personne

- Les mutuelles

- Les clubs d'ainés du territoire

- Les CCAS

- Les foyers logement et les maisons en partage du territoire

Partenariats prévus ou engagés
autres acteurs hors champ du soin, Service Territorialisé de l'Autonomie

Si autres acteurs du soin, ou autres acteurs hors champ du soin, précisez :
Les villages de Bezouce, Cabrières, Lédenon, Marguerittes, Poulx, Saint-Gervasy, Sernhac et leurs CCAS

Le Conseil Départemental du Gard (UTASI Camargue-Vidourle) ;

Les bénévoles de l'ESCAL

Le réseau CN et le Hub Gard Numérique Ensemble

Les Accueils Collectifs de Mineurs de l'ESCAL

Les associations adhérentes

Les clubs d'ainés du Territoire

Le foyer résidence Lou Recantou de Marguerittes

Le foyer résidence Le Colombier de Marguerittes

Les maisons en partage du Territoire

Votre projet prévoit :
de promouvoir l'utilisation d'I-COPE Monitor

Si autre, précisez :
NEANT

Publié le : 24/12/2025 13:51 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/47993

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 030-930043245-20251222-DEL_2025_12_01-DE

Le projet prévoit-il d'orienter les participants, à l'issue du programme et lorsque c'est possible, vers des activités physiques et sportives encadrées, des activités sport-santé ou des activités non supervisées ?
En fonction des besoins repérés et/ou identifiés, une orientation vers des organismes partenaires ou locaux pourra être envisagée

Date de mise en oeuvre prévue (début)
01 janvier 2026

Durée prévue
24

10. Evaluation de l'action

Indicateurs d'évaluation (année 1 dans le cadre d'une action pluriannuelle)
Nombre de points numériques

Nombre d'ambassadeurs formés

Taux de participation et engagement

Taux de satisfaction

Acquisition de compétences

Qualité des échanges

Accessibilité et confort (contenus et outils adaptés)

Ces indicateurs peuvent aider à mesurer l'efficacité des ateliers et à identifier les domaines nécessitant des améliorations.

Indicateurs d'évaluation année 2
Respect et atteintes des objectifs

Impact à long terme et autonomie

Durabilité des interactions

Impact social

Pérennité du projet

Indicateurs CNSA obligatoires

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 030-930043245-20251222-DEL_2025_12_01-DE

Méthodologie d'évaluation du projet
Collecte de données via le recueil de la parole

Collecte de données via un questionnaire

Analyse des données recueillies

Bilan lors des comités de pilotage et technique

Rapport d'activités annuels

Résultats attendus
Amélioration des compétences numériques

Autonomie accrue

Renforcement de la confiance en soi

Amélioration de la qualité de vie

Accès aux informations et services en ligne

Réduction de l'isolement social

Création de liens sociaux

11. Budget prévisionnel de l'action

Ce budget doit être établi en prenant en compte l'ensemble des coûts directs et indirects et l'ensemble des ressources affectées à l'action
Peuvent être inclues les dépenses liées à la préparation, à la coordination et à l'évaluation.

Quel est le coût de l'intervention directe auprès du public (séances) ?
0

Quel est le coût de la préparation, la coordination, et l'évaluation de l'action ?
79 348

Coût total de l'action (en euros)
92 054

Coût année 1 pour les actions pluriannuelles
46 027

Coût année 2 pour les actions pluriannuelles
46 027

Montant de la subvention sollicitée par la structure demandeuse (en euros)
44 000

Montant sollicité année 1
22000

Publié le : 24/12/2025 13:51 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/47993

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 030-930043245-20251222-DEL_2025_12_01-DE

Montant sollicité année 2
22 000

12. Co-financements et devis

Quels sont les autres financeurs de l'action ?
Ressources propres

Ressources des communes signataires de la convention de partenariat "l'ESCALe des Habitants"

Un co-financement de Cap Prévention Séniors est-il prévu ?
Non

Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action (montant demandé à chaque bénéficiaire) ?
Une participation financière sera demandé pour les ateliers numériques multimédia. Le tarif dépendra du quotient familial des bénéficiaires calculé en fonction de leur revenu fiscal de référence.

Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet
Prêt de salles communales

Bénévoles ambassadeurs numériques

Bénévoles navette des séniors

Devis

Attestation sur l'honneur
- Attestation sur l'honneur - de clic en clic.pdf

Autres pièces justificatives pour accompagner le dossier
- Budget - De clic en clic 2026.pdf

Commentaires additionnels pour appuyer la demande
Ce projet se veut innovant et unique car :

- il est intercommunal,

- il combine à la fois, la formation au numérique, le lien social et l'accès aux droits,

- il va former des ambassadeurs bénévoles locaux pour assurer la continuité de l'action

Le budget annexé en PJ est pour une année

Publié le : 24/12/2025 13:51 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/47993

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 030-930043245-20251222-DEL_2025_12_01-DE

Information Protection des données à caractère personnel

L'ensemble des données demandées sont nécessaires à l'instruction de la demande. Les données à caractère personnel collectées à l'occasion de la présente procédure d'appel à projets (nom, prénom de la personne en charge du dossier pour l'association, courriel, téléphone, fonction) font l'objet d'un traitement informatique ayant pour finalité(s) :

• l'instruction des dossiers soumis via le téléservice,
• la notification des décisions de refus ou d'attribution de subvention
• le paiement des subventions.

Ce traitement est fondé sur l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique (articles R.233-1 et suivants du code de l'action sociale et des familles). Sous la responsabilité du président du conseil départemental, ces données sont destinées aux services ou organismes suivants :

- en interne : les instructeurs de la direction de l'autonomie, les administrateurs de la direction d'appui de la DAGADS, la direction des affaires juridiques, de l'achat, et de la questure, la commission permanente, la paierie départementale.
- en externe : les partenaires membres de la conférence des financeurs pour avis, via un identifiant et un mot de passe sur "demarches-simplifiees".

Pour exercer vos droits Informatique et Libertés, notamment votre droit d'accès aux données personnelles qui vous concernent, ou pour toute information sur ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO) en écrivant à norbert.camilleri@gard.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Messagerie

Email automatique, 12 décembre 25 18:20

[Votre dossier nº 27933625 a bien été déposé (Appel à projets 2026 - Axes 3 et 5 Activité Physique...] Bonjour, Votre dossier nº 27933625 a bien été déposé. Si besoin est, vous pouvez encore y apporter des modifications. Bonne journée, Animation de la Commission des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie des personnes âgées